F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

LE REFUGE DES CHEMINOTS

64, boulevard de Reuilly

75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Aux membres de l'assemblée générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LE REFUGE DES CHEMINOTS tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les diligences que nous avons accomplies, postérieurement à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, ont mis en évidence que le traitement comptable des opérations concernant l'ensemble immobilier de MOUANS SARTOUX nécessite la réalisation d'analyses complémentaires.

A ce jour, nous ne connaissons pas l'incidence de ces travaux sur le résultat de l'association.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

- L'annexe expose les modalités retenues par l'association concernant les dépréciations de créances et les provisions pour risques et charges.

  Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des principes exposés dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des dépréciations et des provisions inscrites dans les comptes.

- Par ailleurs nous nous sommes assurés de la pertinence des informations fournies dans l'annexe au titre des engagements hors bilan, donnés et reçus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 30 mai 2011

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Gérard CHABROL

LE REFUGE DES CHEMINOTS
64 bld de Reuilly
75012 PARIS

Bilan au 31 décembre 2010

en euros

ACTIF	31 décembre 2010			31 décembre 2009
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	***128 680***	***128 680***		***9 187***
Logiciels	128 680	128 680		9 187
Immobilisations corporelles	***45 220 388***	***7 227 146***	***37 993 243***	***32 275 536***
Terrains	2 853 366		2 853 366	3 228 656
Constructions	25 706 444	6 024 127	19 682 317	13 073 441
Installations techn., mat., outil	848 559	484 970	363 589	286 878
Autres immob. corporelles	1 114 735	663 328	451 406	268 093
Immob. corporelles en cours	14 697 285	54 720	14 642 565	15 418 468
Immobilisations financières	***192 830***		***192 830***	***181 821***
Autres titres immobilises	169 013		169 013	158 004
Prêts	23 817		23 817	23 817
Autres immob. financières				
TOTAL actif immobilisé	**45 541 898**	**7 355 825**	**38 186 072**	**32 466 544**
ACTIF CIRCULANT				
Avances & acomptes verses/com.	30 789		30 789	608
Stocks				8 295
Créances diverses	4 000 485	3 178 433	822 052	695 961
Créances tutelles	727 451		727 451	5 571 095
Valeurs mobilieres de placement	2 812 830		2 812 830	1 501 597
Disponibilités	4 142 576		4 142 576	824 835
Charges constatees d'avance	5 259		5 259	43 959
TOTAL Actif Circulant	**11 719 389**	**3 178 433**	**8 540 956**	**8 646 350**
TOTAL GENERAL	**57 261 287**	**10 534 258**	**46 727 028**	**41 112 894**

PASSIF	31 décembre 2010	31 décembre 2009
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres	**8 786 607**	**17 633 874**
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 372 142	9 461 699
Fonds associatifs avec droit de reprise	3 414 465	8 172 175
- dons et legs		
- subventions d'invest. sur biens renouvelables	*3 414 465*	*8 172 175*
Réserves	**158 875**	**65 362**
- de compensation	*104 808*	*65 362*
- autres	*54 067*	
Report à nouveau	**-64 964**	**-273 867**
- gestion non contrôlée		
- dépenses refusées par autorité tarif.	*-18 374*	*-18 374*
- résultats sous contrôle de tiers financeurs	*-46 591*	*-255 493*
Résultat comptable de l'exercice	**65 716**	**-3 717 918**
- activités en propre	*938 431*	*-3 758 921*
- activités sous contrôle	*-872 714*	*41 003*
Autres fonds associatifs	**8 121 773**	**3 549 931**
Subventions d'equipement sur biens non renouvelables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	8 121 773	3 549 931
TOTAL Fonds Associatifs	**17 068 007**	**17 257 383**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 500	92 145
Provisions pour charges	81 069	81 069
TOTAL des provisions	**181 569**	**173 214**
FONDS DEDIES A LA RTT		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts & dettes aup. etabl. Crédit	26 493 705	20 109 064
Emprunts et dettes financ. divers	232 030	122 958
Av. & ac. reçus s/com. en cours	60 472	62 177
Dettes fourniss. & eptes rattachés	272 372	303 400
Dettes fiscales et sociales	911 360	746 206
Dettes sur immo. & eptes rattaches	639 721	2 256 019
Autres dettes	863 574	73 695
Produits constates d'avance	4 219	8 777
TOTAL des dettes	**29 477 452**	**23 682 297**
TOTAL GENERAL	**46 727 028**	**41 112 894**

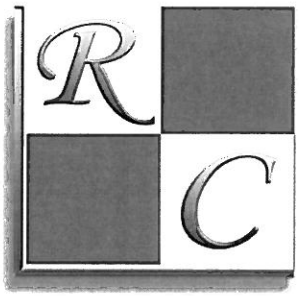
LE REFUGE DES CHEMINOTS
64 bld de Reuilly
75012 PARIS

Compte de résultat du 01/01/2010 au 31/12/2010

en euros

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2010 au 31/12/10	01/01/2009 au 31/12/09	VARIATION 2010/2009
Produits d'exploitation	***9 755 929***	***8 276 122***	***1 479 807***
Dotations et produits de tarification	8 146 797	6 429 759	1 717 038
Production vendue (biens et services)	1 592 109	1 846 126	-254 017
Subvention d'exploitation	17 023	237	16 786
Transfert de charges	***183 860***	***217 489***	***-33 629***
Formation professionnelle	4 825	45 678	-40 853
Avantages en nature	78 834	58 912	19 922
Autres transferts de charge d'exploitation	100 200	112 899	-12 699
Reprise sur provisions et amortissements	***0***	***17 255***	***-17 255***
Reprises sur provisions	0	17 255	-17 255
Autres produits	***313 734***	***321 140***	-7 406
Cotisation/adhesions des adhérents	290 992	302 873	-11 881
Dons	18 341	16 184	2 157
produits divers de gestion courante	4 402	2 083	2 319
Reprise des excédents	***54 361***	***65 362***	-11 001
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**10 307 883**	**8 897 368**	**1 410 515**
Charges d'exploitation			
Achats autres approvisionnements	58 447	103 139	-44 692
Variation de stocks Mat./approv.	8 295	7 206	1 089
Autres achats et charges externes	5 102 209	4 584 555	517 654
Impôts taxes et versements assimiles	500 114	375 205	124 909
- sur rémunérations	*377 708*	*296 015*	*81 693*
- autres	*122 406*	*79 190*	*43 216*
Salaires et traitements	3 326 881	2 840 671	486 210
Provision pour conges payés	-23 354	-19 092	-4 262
Charges sociales sur congés payés	-11 978	-6 307	-5 671
Charges sociales	1 401 444	1 132 198	269 246
Dotations aux amortissements et provisions:			
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 147 401	631 841	515 560
- sur immobilisations : dotations aux provisions	0	97 538	-97 538
- sur actif circulant: dotations aux provisions	304 007	546	303 461
Autres charges	1 585	1 056	529
Reprise des déficits	5 789	61 120	-55 331
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**11 820 840**	**9 809 676**	**2 011 164**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-1 512 956**	**-912 308**	**-600 648**
Produits financiers			
Autres intérêts et produits assimiles	0	4 071	-4 071
Produits nets sur cession de valeur	19 010	54 635	-35 625
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	414 807	345 317	69 490
Dotations aux provisions	0	4 235	-4 235
RESULTAT FINANCIER	**-395 796**	**-290 846**	**-104 950**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-1 908 753**	**-1 203 154**	**-705 598**
Produits exceptionnels			
Sur opération de gestion sur exercices antérieurs	49 594	1 555	48 039
Sur operation de gestion sur l'exercice	238 718	215 246	23 472
Sur opération en capital	2 318 093	441 670	1 876 423
Reprises/prov. & transf de charges	201 429	161 414	40 015
Autres produits exceptionnels	102		
Charges exceptionnelles			
Sur operation de gestion	85 266	328 946	-243 680
Sur opération de gestion sur exercices antérieurs	124 061	27 407	96 654
Dotations aux amort. & provis.	0	2 950 000	-2 950 000
Sur opération en capital	624 142	28 295	595 847
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 974 468**	**-2 514 764**	**4 489 129**
EXCEDENT OU (DEFICIT)	**65 716**	**-3 717 918**	**3 783 531**

ASSOCIATION « LE REFUGE DES CHEMINOTS »



ANNEXE - EXERCICE 2010

COMPTES ANNUELS
ANNEXE aux états financiers de l'exercice clos
Le 31 décembre 2010

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'Association LE REFUGE DES CHEMINOTS pour l'exercice ouvert du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Le résultat net est de **65.716 €**

Dont résultat association : **938.431 €**
Dont résultat tiers financeurs : **- 872.714 €**

Total bilan : **46.727.028 €**
Total compte de résultats : **13 134 830 €**

Le sommaire est le suivant :

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Ouverture le l'EHPAD VAL DE L'EVE à Saint-Nazaire (transfert d'activité et fermeture de LA PLAGE à Pornichet)
- Arrivée directrice exploitation
- Redéfinition de la stratégie globale de l'association : Mise en place d'une nouvelle architecture bancaire, informatique, de contrats cadres
- Provision Vente incertaine CAMPESTRA : 2 950 K€, constatée en 2009, maintenue
- Vente prévue non réalisée sur 2010: 6 945 K€ (LA PLAGE : 6500 K€, LE PARC : 300 K€, G NOIRE : 145 K€)
- Cessions d'actif : Vente terrain de Mouans-Sartoux attenant à l'EHPAD pour 2512 k€ TTC + 163 k€ TTC de VRD, soit 2 237 K€ H.T

II – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2-1 L'ETABLISSEMENT « GEORGES ROSSET » DE RAMBOUILLET (EHPAD 80 LITS)

L'exercice 2010 correspond à la troisième année pleine d'exploitation pour l'établissement. Le compte administratif a été envoyé conformément aux dispositions légales à l'Agence Régionale de Santé ou ARS (ex-DDASS) et au Conseil Général des Yvelines le 30/04/11.

Le résultat analytique de l'établissement fait ressortir un résultat 198.785 € réparti comme suit :

Résultat de l'EHPAD : 198.785 €

Dont résultat hébergement : -53.821 €
Dont résultat dépendance : 76.156 €
Dont résultat soins : 176.449 €
Les conditions de report de ces éléments seront à négocier avec les autorités de tarification compétente lors du rendez-vous de présentation du compte administratif.

Hébergement

Les produits réalisés sont supérieurs aux prévisionnels car il a été réalisé un taux d'occupation augmenté de 2 points par rapport au proposé.
Malgré une augmentation des produits réalisés, le résultat sur la section hébergement est déficitaire car l'établissement a du faire face à une augmentation des charges, telles que : les fluides (eau et électricité), les salaires du personnels extérieurs, le gardiennage de l'établissement suite aux intrusions qui se sont déroulées sur le dernier semestre 2010, les travaux d'aménagement afin d'augmenter la sécurisation du bâtiment et le montant des dotations aux amortissements et provisions.

Dépendance

Les produits réalisés sont supérieurs car le GMP réalisé est supérieur au prévisionnel.
Les charges sont maitrisées.

Soins

Les charges sont maitrisées.

L'association à eu l'autorisation conjointe de l'ARS et du CG pour passer dès 2011, de 4 lits d'hébergement temporaires à 2 lits afin de mieux répondre au besoin.

La restauration (cuisine, service à table), l'hôtellerie (ménage) et la lingerie est externalisée (société SODEXO)

2-2 L'ETABLISSEMENT « LA FORET » DE BAGNOLES DE L'ORNE (EHPAD 54 LITS + HTRC)*

Les négociations budgétaires pour cet établissement sont très difficiles depuis l'ouverture des 54 lits EHPAD. En effet il était prévu au départ une extension à 72 lits (minimum jugé comme nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité). L'autorisation conjointe d'ouverture d'un établissement à 72 lits a été acceptée par le Président du Conseil Général et le Préfet (pour la DDASS, aujourd'hui ARS). L'établissement fonctionne actuellement avec un prix de journée bien inférieur aux besoins réels (perte sur les sections hébergement et dépendance). Le compte administratif a été envoyé conformément aux dispositions légales à l'ARS et au Conseil Général de l'Orne le 30/04/10.
Des négociations ont été menées fin 2010 pour ramener le prix de journée à hauteur de besoins (charges).

Le résultat analytique de l'établissement fait ressortir un résultat négatif de 195.198 € réparti comme suit :

Résultat de l'EHPAD : -195.198 €

Dont résultat hébergement : -196.199 €
Dont résultat dépendance : 3.193 €
Dont résultat soins : -2.193 €

Le résultat EHPAD tient compte de l'amortissement de la subvention du Conseil Général à hauteur de 19 000 €.

Les conditions de report de ces éléments seront à négocier avec les autorités de tarification compétente lors du rendez-vous de présentation du compte administratif.

Hébergement

Les produits réalisés sont supérieurs aux prévisionnels car l'établissement a réalisé un taux d'occupation supérieur au proposé.
Malgré cela, le résultat est déficitaire car l'établissement à du faire face à une augmentation de ses charges : les fluides (eau, gaz, électricité), les salaires du personnels extérieurs, la maintenance et l'entretien suite à une mise aux normes du bâtiment notamment pour les ascenseurs (Loi de Robien) et sur le SSI, et le montant des dotations aux amortissements et provisions.

Dépendance

Les produit réalisés sont inférieurs car le GMP réalisé est inférieur au prévisionnel.
Les charges sont maitrisées.

Soins

Les charges sont maitrisées.

La restauration (cuisine, service à table), l'hôtellerie (ménage) est externalisée (société SODEXO)

2-3 L'ETABLISSEMENT « ANDRE-LOUIS BIENVENU » DE MOUANS-SARTOUX (EHPAD 89 LITS)

Le transfert de l'activité de l'EHPAD CAMPESTRA (30 lits depuis décembre 2007) vers l'EHPAD AL BIENVENU (construction neuve de 89 lits) a été effectué le 1e novembre 2009 avec une tarification hébergement, dépendance, soin. Le bâtiment ne pouvant accueillir des permanents EHPAD, l'accueil des adhérents se fait désormais dans un hôtel proche de l'établissement avec lequel a été négociée une tarification adaptée.

Il est à signaler que l'avenant à la convention tripartite (transfert) n'a pas été signé à l'ouverture de l'établissement, mais en septembre 2010. La signature tardive de la convention et la montée en charge très inférieure aux prévisions ont généré un déficit important

Le résultat analytique de l'établissement fait ressortir un résultat négatif de – 562.674 €

Résultat de l'EHPAD : - 562.674 €
Dont résultat hébergement : -719.053 €
Dont résultat dépendance : -12.431 €
Dont résultat soins : 186.986 €

Il est à noter que le complément de produits comptabilisé en 2009 pour :

- 64 916 €, correspondant au différentiel entre le tarif journalier hébergement appliqué (53.04 €) et le tarif budgeté pour l'EHPAD AL BIENVENU (mais non arrêté), à été repris sur 2010 et non financé
- 16 228 €, correspondant au différentiel entre la dotation soins perçue et la dotation soins budgetée pour l'EHPAD AL BIENVENU (mais non arrêtée) à été repris sur 2010 et non financé.

Le coût d'objectif construction de l'EHPAD a été présenté avec une enveloppe d'emprunt de type PLS de 4 878 000 €.
Suite à un contentieux avec Dexia suite à la levée de la dernière tranche de l'emprunt, ces derniers ne nous ont pas fournis le tableau d'amortissement d'emprunt correspondant. Les charges financières ont été enregistrées pour 2011 à hauteur de 113 931 €, conformément au budget.

Les conditions de report du résultat, seront à négocier avec les autorités de tarification compétente lors du rendez-vous de présentation du compte administratif.

Hébergement

Les produits réalisés sont inférieurs aux prévisionnels car le taux d'occupation a été nettement inférieur au proposé, en effet, l'établissement a du faire face à des difficultés importantes lors de la montée en charge pour stabiliser l'équipe de direction d'une part, et l'embauche et la stabilisation des soignants (MEDEC/IDEC/IDE et AS/AMP) d'autre part.
Le résultat est donc déficitaire face à des produits non réalisés et une augmentation des charges telles que les salaires du personnels extérieurs, le montant des dotations aux amortissements et provisions et suite à l'arrêté de tarification applicable au 1er septembre – les régularisations ne nous ayant pas été possibles et autorisées (Aide Sociale hors 06).

Dépendance

Les produits réalisés sont inférieurs aux prévisionnels.
Les charges sont maitrisées.

Soins

Les charges sont maitrisées.

AL BIENVENU : La restauration (cuisine, service à table), l'hôtellerie (ménage) est externalisée (société SODEXO)

Un contrat de maintenance global a été initié avec la société EUROGEM, afin de limiter le nombre d'intervenants de mieux sécuriser le site (démarche qualité).

La résidence de Campestra a été vendue en 2007. L'association avait signé une convention d'occupation jusqu'à l'ouverture de l'EHPAD de Mouans-Sartoux.
Le montant de la vente représente 4 950 000 €. 2 000 000 € ont été versé en 2007 et le reliquat, soit 2 950 000 aurait du être versé sur 2009, puis en 2010.
Le bâtiment de CAMPESTRA devait être remis à l'acheteur lors du transfert de l'exploitation vers Mouans-Sartoux. Ce dernier n'a pu verser la somme due en 2009 et en 2010. N'ayant aucune certitude quant au versement de cette somme, une provision de 2 950 000 € à été enregistrée en 2009. Cette provision impacte le résultat du Siège et reste maintenue pour 2010.
Une provision pour litiges de 100 500 € correspondant aux contentieux prud'homaux a été constatée pour les contentieux prud'homaux pour l'établissement André Louis Bienvenu de Mouans-Sartoux fin 2010.

2-4 L'ETABLISSEMENT LE CHATEAU DE SALIES DE BEARN (EHPAD 20 LITS + HTRC)*

L'établissement de Salies de Béarn, est officiellement EHPAD 20 lits depuis le 01/01/2008.
Comme à Cannes, la DDASS des Pyrénées Atlantiques a donc octroyée à l'établissement une enveloppe soins pour 2008 et le Conseil Général a arrêté quand à lui un tarif dépendance. Seul le tarif hébergement n'est pas arrêté par le Cg et est donc fixé par l'Association.

Il est à noter que contrairement à Cannes, le tarif dépendance était en place ici, depuis 2006.
L'établissement fonctionne aussi avec un accueil HTRC. En terme d'accueil, une aile du bâtiment est prévue pour l'accueil EHPAD et une autre pour l'accueil HTRC (avec une salle de restauration centrale).

Ce fonctionnement hybride est du au fait que l'établissement sera transféré au cours du premier trimestre 2011 (l'ouverture était prévue initialement lors du deuxième semestre 2010) vers une construction neuve de 78 lits (transfert de lits). Les travaux de construction du nouveau bâtiment ont été entamés en avril 2009.

Le budget 2010 avait était préparé avec une ouverture de l'EHPAD 78 lits au 1e octobre 2010.

Le résultat analytique de l'établissement fait ressortir un résultat négatif 334.922 €

Résultat de l'EHPAD : - 334.922€

Dont résultat Hébergement : -326.374 €
Dont résultat dépendance : -4.567 €
Dont résultat soins : -3.981 €

Les conditions de report de ces éléments seront à négocier avec les autorités de tarification compétente lors du rendez-vous de présentation du compte administratif.

Dépendance

Les produits réalisés sont conformes aux prévisionnels
Les charges sont maitrisées.

Soins

Le déficit est généré par les charges de personnel.

La restauration (cuisine, service à table), est externalisée (société SODEXO)

2-5 L'ETABLISSEMENT « LA PLAGE » DE PORNICHET (ACCUEIL PERMANENTS + HTRC) ET L'ETABLISSEMENT VAL DE L'EVE DE SAINT NAZAIRE (EHPAD 80 LITS)*

LA PLAGE

Seul établissement non EHPAD (GMP inférieur à 300).
Le tarif hébergement (pas de tarification dépendance) est le seul tarif en place et est fixé par l'association tant pour les permanents que pour les HTRC
Cet établissement en cours de vente, a été fermé début octobre 2010 et transféré à Saint Nazaire.

LE VAL DE L'EVE

L'EHPAD St Nazaire, 80 lits à ouvert début octobre 2010. Un budget montée en charge a été établi à cette date avec le Conseil Général et l'ARS du département.

Résultat EHPAD VAL DE L'EVE 21.293 €

Dont résultat hébergement : -74.819 €
Dont résultat dépendance : 20.009 €
Dont résultat soins : 76.103 €

Hébergement

Les produits réalisés sont supérieurs aux prévisionnels car quasiment l'ensemble des résidants ont opté pour le forfait « entretien du linge personnel » sauf pour les résidants à l'Aide Sociale.
Malgré une maitrise des charges, conformément à une montée en charge, le résultat est déficitaire.

Dépendance

Les produits réalisés sont inférieurs car le GMP réalisé est inférieur au prévisionnel, en effet les résidants les plus dépendants ont été accueillis au mois de février 2011 lors de l'ouverture de l'unité protégée.
Les charges sont maitrisées.

Soins

Les charges sont maitrisées.

Une provision pour dépréciation des immobilisations en cours, correspondant aux amortissements futurs a été comptabilisée à hauteur de 54.720 €. Les immobilisations en cours seront enregistrées dans les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles, par composants, lorsque les décomptes définitifs seront totalement reçus et lorsque la TVA à 5.5% sera totalement remboursée.

681620/293106 PROVISION 54.720 €

La réalisation de la vente de l'établissement LA PLAGE initialement prévue au budget 2010 devrait intervenir en 2011.
L'acheteur a versé la somme de 325 000 € représentant 5% du prix de vente en 2010. Cette somme a été nantie auprès de la Société Générale conformément aux exigences de l'acheteur.

2-6 L'ETABLISSEMENT « LE PARC » DE POUGUES LES EAUX (ETS FERME)

L'établissement le Parc est fermé depuis le début de l'année 2008.
Le résultat sur cet établissement est de - 23.812 €.
La vente budgétée de l'établissement n'a pas eu lieu en 2010.

La réalisation de la vente de l'établissement LE PARC initialement prévue au budget 2010 devrait intervenir en 2011.

2-7 L'ETABLISSEMENT « LA GORGE NOIRE » DE MARSEILLE (ETS FERME)

L'établissement, fermé depuis plusieurs années a été parcellisé et vendu en plusieurs lots :

G NOIRE	LOT A		800 000 €	2008
G NOIRE	LOT B		210 000 €	2008
G NOIRE	LOT C		250 000 €	2008
G NOIRE	LOT D	1 463 000 €	203 000 €	2008
G NOIRE	LOT E	327 000 €	327 000 €	2009
G NOIRE	LOT F		145 000 €	2011
G NOIRE	LOT G+H	245 000 €	100 000 €	2011
total		2 035 000 €	2 035 000 €	

Pour le lot A : 600 000 € ont été versé sur 2008 et 130 000 € sur 2009. Les 70 000 € restant (séquestre) seront levés sur 2011.

Les lots F G H ont été revalorisés en 2010 et la sommes attendue en 2010 de 185 000 € interviendra en 2011. Aucune somme n'a été comptabilisée en produit à revoir à ce titre.

Le résultat analytique de la résidence s'élève à + 13.022 €.

2-8 L'ETABLISSEMENT « LES SORBIERS » DE BOURBONNE LES BAINS (ETS FERME)

L'établissement Les Sorbiers a été vendu à la Mairie de Bourbonne Les Bains en fin d'année 2008.

Le résultat analytique de cet établissement est de – 28 €.
Il correspond à des charges de fluides (facture d'eau).

2-9 LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Le résultat analytique du siège social de l'association est de + 938 431 € compte tenu du résultat des établissements Gorge Noire, Parc, Plage et les Sorbiers et de l'activité hébergement temporaire.

L'année 2009 avait été marquée surtout par le départ du Directeur Général en novembre remplacé en décembre.

L'année 2010 a été marquée par l'arrivée du nouveau Directeur Général (fin 2010) et de la directrice d'exploitation en juillet 2010.

Les bilans et comptes de résultats des comités ont été consolidés dans les comptes de l'association. Le résultat 2010 des comités est de + 59 800 € et se décompose de la façon suivante :
Produit d'exploitation : 1 037 600 €
Subvention : 482 €
Produit financier : 2 347 €
Charges : 980 640 €

III – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2010 regroupent l'ensemble des activités de l'Association exercées dans les établissements, les services et les comités.

3.1 ORGANISATION COMPTABLE

Les comptes de l'exercice 2010 regroupent l'activité de l'Association LE REFUGE DES CHEMINOTS exercée dans les établissements, services et comités. L'Association est une seule entité juridique possédant la personnalité morale et la capacité de gérer les établissements rattachés.

La tenue de comptabilité de l'Association est centralisée au Siège de l'association.
La comptabilité de l'Association est subdivisée en comptabilité analytique correspondant chacun à un établissement.

Pour les établissements de Campestra, Château, La Plage, la comptabilité, préparée par les résidences (états de rapprochement, pré pointage) est saisie au Siège sur le logiciel comptable SAGE ligne 100. La facturation clients est néanmoins préparée dans les résidences à l'aide d'un tableur adapté.

Pour les établissements de G Rosset, A.L. Bienvenu et de la Foret, un logiciel intégré de gestion des EHPAD a été mis en place courant 2007 (novembre 2009 pour A.L. Bienvenu). La comptabilité (clients/fournisseurs), le budget, les plannings sont saisis sur l'outil EPSILOG. La balance générale epsilog est saisie ensuite sur le logiciel SAGE au Siège.

Les paies sont centralisées au Siège de l'association.
En 2010 une nouvelle réorganisation a été initiée :

- Mise en place d'une architecture bancaire articulée autour d'un compte principal au siège et de cinq comptes auxiliaires à proximité de chaque établissement avec le même organisme bancaire, afin d'améliorer la lisibilité de la trésorerie et optimiser les facilités bancaires. Une procédure d'habilitation de signataires et de montants autorisés afin de sécuriser les règlements.
- Mise en place d'une architecture informatique dédiée et connectée entre le siège et tous les établissements, ainsi que des logiciels métiers, propre au secteur des EHPAD, évitant ainsi les erreurs de « re saisies ». (mise en place 2011)
- Mise en place de « contrats cadres » dédiés à l'exploitation répondant à deux critères essentiels, un fournisseur national, présent sur tout le territoire, avec une qualité et une optimisation des coûts sur les produits fournis : Sodexo, Hartmann, Bastide, Elis, AD3...
- Le règlement des fournisseurs « centralisé » est désormais assuré par le siège pour un contrôle plus efficace, avec une optimisation des flux de trésorerie, et une meilleure gestion du temps des directeurs pour se consacrer essentiellement au bien être des résidents. La sécurisation des opérations a été le fil conducteur de cette fusion des comptes.

En 2011, tous les établissements seront EHPAD

3.2 METHODES COMPTABLES

Les comptes 2010 sont élaborés et présentés conformément aux règles applicables aux associations intervenant dans le secteur social et en particulier :
- du décret budgétaire et comptable du 22 octobre 2003,
- du règlement 99.03 relatif au plan comptable général,
- du règlement 99.01 relatif aux règles de comptabilisation des domaines spécifiques des associations,
- de l'avis du CNC sur 2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux et aux associations gestionnaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes intègrent l'ensemble de ces contraintes, ce qui conduit à présenter les fonds permanents de l'Association ventilés en deux catégories, les fonds associatifs de l'Association et les autres fonds associatifs, reflet des fonds sous contrôle de tiers financeurs.

3.3 IMMOBILISATIONS

A compter de l'exercice 2007, l'Association a entrepris la mise en oeuvre des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. L'Association a limité la mise en œuvre de la réforme des actifs à ses biens immobiliers. Les autres immobilisations (matériels, matériels de transport, mobiliers) ne relèvent pas de l'approche par composants.

Concernant le traitement des immobilisations, la démarche a été appliquée pour les bâtiments dont l'établissement est propriétaire, de la manière suivante :

La méthode prospective a été retenue. Les composants finaux et leurs caractéristiques ont été pris en considération selon la grille ci-après. La durée d'amortissement a été retenue en appliquant la durée de référence indiquée.

1. STRUCTURE ET OUVRAGES :
Structure du bâtiment, charpentes, couverture, terrassement, fondations, maçonnerie. Durée de 30 à 60 ans

2. SECOND ŒUVRE :
Contour de la structure étanchéité, ravalement, gros câblage, conduites, planchers. Durée de 10 à 20 ans

3. MENUISERIES EXTERIEURES :
Portes, fenêtres. Durée de 15 ans

4. INSTALLATIONS TECHNIQUES :
Ascenseur, climatisation, chauffage. Durée de 10 à 15 ans

5. AGENCEMENTS :
Décoration, enduit, peintures intérieures, et extérieures, moquette, éclairages, sanitaires carrelages. Durée de 5 à 10 ans

La règle retenue pour identifier les composants a été, chaque fois que cela était possible de partir d'une analyse des factures. Dans le cas contraire, il a été fait application de la répartition des composants par pourcentage à partir de l'avis du CNC n° 2004-11 du 23 juin 2004 relatif aux organismes du logement social.

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur valeur historique.

IV. DETERMINATION DU RESULTAT :

4.1 LE RESULTAT COMPTABLE DE L'ASSOCIATION EST DE 65.715 €.

4.2 RESULTAT DE LA GESTION PROPRE

L'entité Association correspond à toutes les opérations liées à l'animation du projet associatif, aux interventions du Conseil d'Administration sur les établissements et à la gestion de la trésorerie globale. Le résultat de gestion d'élève à 938.431 €

4.3 *LES FRAIS DE SIEGE*

L'association a commencé une démarche pour faire valider les frais de Siège sur l'ensemble des établissements EHPAD de l'association.

V – NOTE SUR LE BILAN

5.1. IMMOBILISATIONS : 45.349.068 €

Immobilisations incorporelles : 128 680 €
Immobilisations corporelles : 45.220.388 €

Tableaux de variations des immobilisations

N° compte	Libellé	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2010
20	**Immobilisations incorporelles**	**128 680**			**128 680**

211-212	Terrains	3 228 656	248 851	624 142	2 853 366
213 000	Constructions sur sol propre	18 128 581	7 577 863		25 706 444
214 000	Constructions sur sol autrui				
215 000	Inst tech, matériel et outillage	689 236	159 323		848 559
218 000	Autres Immobilisations corporelles	844 807	269 928		1 114 735
23x 000	Immobilisations en cours	15 516 006	7 159 216	7 977 937	14 697 285
Total immobilisations corporelles		**38 407 286**	**13 534 469**	**6 721 366**	**45 220 388**

Total des immobilisations corporelles & incorporelles	**38 535 966**	**13 534 469**	**6 721 366**	**45 349 068**

Tableaux des amortissements

N° compte	Libellé	Amortissements au 31/12/2009	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/12/2010
280	Amortissements des immo. incorporelles	119 493	9 187		128 680

2811 et 2	Terrains (1) et agencements				
2813-2814	Constructions	5 055 140	968 987		6 024 127
2815	Installations, matériel et outillage techniques	402 357	82 613		484 970
2818...	Autres immo corporelles	576 714	86 614		663 328
Total des amortissements des immo. corporelles		**6 034 211**	**1 138 214**		**7 172 425**

Total des amortissements des immo.	**6 153 704**	**1 147 401**		**7 301 105**

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire, en fonction de l'approche par composant. La durée d'amortissement varie en fonction de la nature des immobilisations, en intégrant la qualité des matériaux utilisés.

Des provisions pour dépréciation sur immobilisations en cours ont été comptabilisées.
L'écriture pour Saint Nazaire correspond à la part d'amortissement de l'exercice 2010 (octobre à décembre) que nous aurions du passer à la mise en service de l'établissement. Les immobilisations en cours seront régularisées dès que les décomptes définitifs des travaux seront arrêtés et que le versement du remboursement de TVA 5.5% aura été effectué.

293106	PROV DEPR IMM CRS SNZ	54 720,16
TOTAL		54 720,16

5.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 192 830 €

Immobilisations financières : 192 830 €

Les autres Prêts (compte 274000) correspondent au GIC 1% logement.

N° compte	Libellé	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2010
274 000	Autres Prêts	158 004 €	11 008 €		169 013 €
275 000	Dépôts et cautionnements versés	23 817 €			23 817 €
	Total immobilisations financières	181 821 €	11 008 €		192 830 €

5.3 CREANCES DIVERSES

5.3.1 Composition des créances diverses

Les créances diverses se décomposent de la façon suivante :

Créances diverses :

Clients et comptes rattachés	411xxxx	569 808,68
APPORT PERM SIEGE ET COMITE	*181000*	4 302,00
DEPRECIATION CPTE LIAISON COMITES	*198100*	- 4 302,00
TVA A REGULARISER PROJETS	*445860*	127 569,40
CREDIT DE TVA	*445670*	197 919,00
AFF. BLONDIN	*467010*	79 646,02
AV AUX PENSIONNAIRES F	*467057*	1 127,16
G NOIRE VENTE A RECEVOIR	*467101*	70 000,00
CAMPESTRA VENTE A RECEVOIR	*467103*	*2 950 000,00*
CHEQUES VACANCES / CHATEAU	*467114*	40,00
CHEQUES VACANCES / LA PLAGE	*467116*	40,00
REVERSION RETRAITE	*467400*	4 334,26
Total brut		4 000 484,52 €

PROV DEPR VTE CAMPESTRA	*496100*	2 950 000,00
PROV. DEP. CPTES DEBTEURS	*496700*	228 432,79
Total prov.		3 178 432,79

Total net : 822 052 €

Créances tutelles :

SUBV.A REC.CG SNZ BATIMENT	*441100*	42 560,73
SUBV.A.REC.CG MOUANS	*441101*	651,00
SUBV A REC SOLAIRE MOUANS	*441108*	38 250,00
SUBV A REC CG BAT SNZ	*441110*	
SUBV A REC CNSA SNZ	*441112*	
SUBV A REC CNSA SALIES	*441120*	324 016,50
SUBV A REC CG BAT SALIES	*441121*	298 534,23
SUBV A REC SOLAIRE SALIES	*441122*	12 774,50
SUBV SOIN A REC MOUANS MONTEE EN CH	*441703*	
SUBV HEB A REC MOUANS MONTEE EN CHG	*441704*	
REMBOURSEMENT DE TVA	*445660*	
APA FORET (61)	*467700*	10 435,87
APA FORET	*467701*	227,70
TOTAL		**727 450,53**

5.3.2 Evolution des dépréciations sur créances diverses

Les dépréciations sur créances diverses ont évoluées de la façon suivante :

PROV DEPR VTE CAMPESTRA	*496100*	- 2 950 000,00 €
PROV. DEP. CPTES DEBTEURS	*496700*	- 228 432,79 €
TOTAL PROV.		- 3 178 432,79 €

5.4 TRESORERIE

Les comptes de trésorerie correspondant à l'ensemble des comptes ouverts par les établissements et le Siège social de l'Association.
Les titres de placements sont représentés par des SICAV ou FCP de Trésorerie.

5.5 FONDS PROPRES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la proposition du Trésorier Général, approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2009 (perte de 3 717 918 €) en imputant sur le compte « 102100, fonds associatifs et réserves, gestion non contrôlée » le résultat associatif à hauteur de – 3 758 921 € et les 41 003 € restants correspondant au résultat sous contrôle de tiers financeurs (résultat EHPAD) sont inscrits dans les comptes « 115 » de report appropriés.

5.6 AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

	valeur au 01/01/10	variation	valeur au 31/12/10
fonds associatifs sans droit de reprise	9 461 699	- 4 089 557	5 372 142
fonds associatifs avec droit de reprise	8 172 175	- 4 757 710	3 414 465
TOTAL	17 633 874	- 8 434 641	9 199 233

Les subventions d'investissements sur biens renouvelables (fonds associatifs avec droit de reprise) ont évoluée de la façon suivante :

		Au 01/01/2010	Virement au compte subvention d'investissement sur biens non renouvelables	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2010
103610	MOUANS Subvention Invt s/Biens renouvelables	3 280 596,00	-3 235 596,00			45 000,00
103620	ROSSET Subvention Invt s/Biens renouvelables	717 136,00				717 136,00
103630	FORET Subvention Invt s/Biens renouvelables	274 800,00				274 800,00
103640	Subvention inv. antérieures à 1999	194 524,95				194 524,95
103650	ST NAZAIRE Subvention Invt s/Biens renouvelables	1 547 663,00	-1 547 663,00			0,00
103660	SALIES Subvention Invt s/Biens renouvelables	2 157 455,00		25 549,00		2 183 004,00
Total subvention d'investissement sur biens renouvelables		**8 172 174,95**	**-4 783 259,00**	**25 549,00**	**0,00**	**3 414 464,95**

. **<u>Résultat sous contrôle de tiers financeurs</u>** :

GR HEB RES SS CTRL TIERS	*115001*	99 640,00
GR DEP RES SS CTRL TIERS	*115002*	41 764,00
GR SOINS RES SS CTRL TIERS	*115003*	- 140 793,00
FORET HEB RES SS CTRL TIERS	*115004*	
FORET DEP RES SS CTRL TIERS	*115005*	
FORET SOINS RES SS CTRL TIERS	*115006*	- 38 592,00
CHAT DEP RES SS CTRL TIERS	*115008*	1 271,57
CHAT SOINS RES SS CTRL TIERS	*115009*	6 641,00
ALB HEB RES SS CTRL TIERS	*115010*	3 713,00
ALB DEP RES SS CTRL TIERS	*115011*	42 896,00
ALB SOINS RES SS CTRL TIERS	*115012*	30 050,00
TOTAL		46 590,57

Les déficits et excédents seront repris ultérieurement en application de la décision des financeurs.

5.7 <u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS</u> : 3 414 465 €

Elles correspondent aux aides à l'investissement des constructions des établissements EHPAD (compte 103xxx – subventions d'investissements sur bien renouvelables)

Elles sont réparties ainsi :

SUBV INVEST SUR BIENS RENOUVELABLES		
103610	MOUANS SUBV.INV.BIENS RENOUV.	45 000,00 €
103620	G.ROSSET SUBV.INV.BIENS RENOUV	717 136,00 €
103630	FORET SUBV.INV.BIENS RENOUV.	274 800,00 €
103640	SUBV ANTERIEURES A 1999	194 524,95 €
103660	SALIES SUBV INV BIENS RENOUV	2 183 004,00 €
TOTAL		**3 414 464,95 €**

Les subventions d'investissement sur biens renouvelables ont évoluées de la façon suivante :

		Au 01/01/2010	Virement au compte subvention d'investissement sur biens non renouvelables	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2010
103610	MOUANS Subvention Invt s/Biens renouvelables	3 280 596,00	-3 235 596,00			45 000,00
103620	ROSSET Subvention Invt s/Biens renouvelables	717 136,00				717 136,00
103630	FORET Subvention Invt s/Biens renouvelables	274 800,00				274 800,00
103640	Subvention inv. antérieures à 1999	194 524,95				194 524,95
103650	ST NAZAIRE Subvention Invt s/Biens renouvelables	1 547 663,00	-1 547 663,00			0,00
103660	SALIES Subvention Invt s/Biens renouvelables	2 157 455,00		25 549,00		2 183 004,00
Total subvention d'investissement sur biens renouvelables		**8 172 174,95**	**-4 783 259,00**	**25 549,00**	**0,00**	**3 414 464,95**

Il est à noter que les reliquats de subventions non versées au 31/12/10 ont été enregistrés dans un compte 441xxx (autres créances)

441101	SUBV.A REC.CG MOUANS BATIMENT	651,00 EU
441103	SUBV.A.REC.CNSA MOUANS	0
441108	SUBV A REC SOLAIRE MOUANS	38 250,00 EU
441110	SUBV A REC CG BAT SNZ	42 560,73 EU
441112	SUBV A REC CNSA SNZ	0
441120	SUBV A REC CNSA SALIES	324 016,50 EU
441121	SUBV A REC CG BAT SALIES	298 534,23 EU
441122	SUBV A REC SOLAIRE SALIES	12 774,50 EU
441703	SUBV SOIN A REC MOUANS MONTEE EN CH	0
441704	SUBV HEB A REC MOUANS MONTEE EN CHG	0
TOTAL		**716 786,96 EU**

Une subvention d'investissement de 300 000 € (non renouvelable) a été accordée par la DDASS des Pyrénées Atlantiques pour le financement de l'EHPAD 78 lits de Salies de Béarn en 2008. Cette subvention est conservée au 31/12/10 dans un compte 131000.

5.8 PROVISIONS REGLEMENTEES

néant

5.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges d'un montant total de 181 569 € concernent :

. la provision pour retraite pour 81 069 €. Le montant des engagements a été évalué par un actuaire extérieur et porte sur 83 salariés en CDI.

. les provisions pour litiges pour 92 145 € correspondant aux contentieux prud'homaux de l' ets Le Parc, réajustée en 2009 ont été reprises totalement en 2010. Une nouvelle provision de 100 500 € a été constatée pour les contentieux prud'homaux pour l'établissement André Louis Bienvenu de Mouans-Sartoux.

PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISION P/LITIGE	151100	100 500

PROVISIONS POUR CHARGES		
PROV IND DEPART RETRAITE	153000	81 069

	VALEUR AU 01/01/10	DOTATIONS	REPRISES	VALEUR AU 31/12/10
PROVISION P/LITIGE prud'homal	92 145 €	100 500	92 145	100 500 €
PROV IND DEPART RETRAITE	81 069 €			81 069 €
TOTAL	173 214 €	100 500	92 145	181 569 €

5.10 EMPRUNTS

Les emprunts sont contractés pour la réalisation de travaux sur les établissements.
Les emprunts contractés sont des emprunts de type PLS (plan locatif sociaux) et des prêts à taux zéro.
Le poste emprunt du bilan reprend ces valeurs (valeurs des emprunts levés ou reçus) diminuées des amortissements d'emprunt versés.

	Montant de l'emprunt	montant au 31/12/09	Amortissement de l'emprunt 2010	Montant au 31/12/10
PLS EHPAD G ROSSET	6 616 195 €	6 272 259 €	134 195€	6 138 063 €
PLS EHPAD FORET 1e tranche	1 930 000 €	1 829 671 €	39 146 €	1 790 525 €
PLS EHPAD FORET 2e tranche	630 000 €	597 250 €	12 778 €	584 472 €
CRAM EHPAD FORET	293 597 €	278 917 €	14 680 €	264 237 €

emprunts		
160000	EMPR PLS MOUANS	6 884 756,00 €
160001	EMPRUNTS PLS ST NAZAIRE	4 523 514,00 €
160002	EMPR PLS G ROSSET	6 138 063,19 €
160004	EMPR PLS SALIES	4 061 500,00 €
160007	EMPR PLS FORET	2 374 996,76 €
160011	PRET PHARE ST NAZAIRE	1 452 434,00 €
160021	EMPR CRAM CNAV TX O SNZ	460 173,00 €
160022	EMPR CNAV TX 0 G ROSSET	309 277,00 €
160077	EMPR CRAM TX 0 FORET	264 237,15 €
SOUS TOTAL		**26 468 951,10 €**
168810	INT COURUS PLS DEXIA	24 754,19 €
TOTAL		**26 493 705,29 €**

Le poste -emprunts et dettes diverses (232 030 €) correspond aux dépôts de garantis versés par les résidents des établissements (compte 165xxx)

- « Georges Rosset » : 112 070 euros
- « André Louis Bienvenu » : 30 461 euros
- « Le Château » : 15 768 euros
- « Le Val de l'Ève » : 63 247 euros
- « La Forêt » : 10 484 euros

I – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 PRODUITS

L'activité de l'association est principalement financée par les recettes prix de journées et les dotations globales qui sont versées par les différents financeurs. Elles s'élèvent à 8 146 797 € au titre de l'exercice 2010.

6.2 CHARGES

Les charges sont constituées à **39** % par les autres achats et charges externes (5 102 209 €) et à **36** % par les charges de personnel (4 692 993 €).

6.3 Dotations aux amortissements et provisions : 1 451 408 €

CHARGES D'EXPLOITATION	
Dotations aux amortissements et provisions:	
sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 147 401 €
- sur immobilisations : dotations aux provisions	
sur actif circulant: dotations aux provisions	304 007 €
pour risques et charges : dotations aux provisions	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Dotations aux amort. & provis.	0 €

6.4 : CHARGES FINANCIERES

Ce poste se compose de la façon suivante :

	2010	2009
Intérêts et charges assimilées	414 807 €	345 317 €
Dotations aux provisions	0 €	4 235 €

6.5 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de 1 974 468 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)	x	2 807 936 EU
Sur opérations de gestion	x	288 312 EU
LEGS	*771320*	*234 412 EU*
PRODUIT EXCEPT.DEGREV.IMPOT	*771700*	*4 306 EU*
CPTE DE REGUL AUTR PROD EXPT	*771800*	*EU*
PROD EXPL S/EXERC ANTERIEUR	*772500*	*49 594 EU*
Sur opér. de capital, cess. actifs	x	2 106 410 EU
PRODUITS DE CESSION IMMOB CORPOR	*775200*	*2 106 410 EU*
Sur opér. de capital, subv. d'inv.	x	211 417 EU
QUOTE PART SUBV INVESTISSEMENT	*777000*	*211 417 EU*
Autres opér. de capital	x	54 627 EU
PRODUITS EXPT. DIVERS	*778800*	*266 EU*
Reprises/prov. & transf.de charges	x	201 429 EU
REPRISE DEPRECIATION IMMO	*781620*	76 149 EU
REPRISE DEPRECIATION ACTIF	*781740*	*33 135 EU*
R.A.P. LITIGES PERSONNELS	*787500*	*92 145 EU*

CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)	x	833 469 EU
Sur opérations de gestion	x	209 327 EU
CHARGES EXCEPT.S/OPERATION DE GEST.	*671000*	*1 861 EU*
PENALITES + MAJORATIONS RETARD	*671200*	*xxx EU*
CHARGES EXCEPT S/OPERAT GEST	*671800*	*83 405 EU*
CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	*672000*	*124 061 EU*
Sur opérations en capital	x	624 142 EU
VNC IMMOBS CORPORELLES	*675200*	*624 142 EU*

TOTAL PRODUITS - CHARGES	2 028 829 EU

VII - AUTRES INFORMATIONS

7.1 EFFECTIFS, REGIMES SOCIAL, ET FISCAL

261 salariés gérés dont 28 cadres.
132 salariés présents au 31/12/2011

	NB PERSONNES PHYSIQUES			ETP		
	cadres	non cadres	TOTAL	cadres	non cadres	TOTAL
SIEGE	6,00	7,00	13,00	5,40	2,05	7,45
LE VAL DE L'EVE	4,00	26,00	30,00	2,00	6,11	8,12
G. ROSSET	3,00	75,00	78,00	2,42	31,15	33,57
AL BIENVENU	7,00	64,00	71,00	2,25	25,19	27,44
LE CHATEAU	3,00	20,00	23,00	1,24	10,74	11,97
LA FORET	5,00	41,00	46,00	1,71	24,64	26,35
TOTAL	28,00	233,00	261,00	15,01	99,89	114,90

	NB PERSONNES PHYSIQUES			ETP			nb de salariés au 31/12/10		
	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL
SIEGE	10	3	13	7,32	0,14	7,45	7,00	0,00	7,00
LE VAL DE L'EVE	26,00	4,00	30,00	7,06	1,05	8,12	22,00	0,00	22,00
G. ROSSET	34,00	44,00	78,00	26,17	7,40	33,57	28,00	2,00	30,00
AL BIENVENU	45,00	26,00	71,00	25,05	2,39	27,44	26,00	3,00	29,00
LE CHATEAU	14,00	9,00	23,00	9,71	2,27	11,97	12,00	2,00	14,00
LA FORET	27,00	19,00	46,00	18,85	7,50	26,35	25,00	5,00	30,00
total	156,00	105,00	261,00	94,15	20,75	114,90	120,00	12,00	132,00

Les contrats de travail des salariés sont soumis au régime de la Convention FEHAP Collective Nationale 1951.

Concernant le régime fiscal, l'Association est soumise à la taxe sur les salaires.

7.2 VALORISATION DU BENEVOLAT

L'Association procède à la valorisation du bénévolat.
En 2008 nous avions estimés le bénévolat (administrateurs) à 6790 h valorisées à 35 €/h soit 237.650€.
En 2009 le bénévolat avait été estimé à 7 474 h valorisées à 36 €/h soit 269.064€.
Les heures de bénévolat comités 2010 peuvent être estimées à 5 134 h soit 184.824 €.

7.3 LOI SUR LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF

Les Administrateurs de l'Association sont tous bénévoles. Par conséquent, ils ne reçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat. Néanmoins, ils sont remboursés des frais occasionnés par leur activité de représentation en tant qu'administrateurs.

En application de l'article 20 de la loi 2006-86 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés en 2010 aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'Association s'est élevé à 188 977 €.

7.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.4.1 Engagements en matière de retraite

Pour la première fois en 2008, il a été procédé à une évaluation approfondie des engagements en matière de retraite sur l'ensemble des salariés en CDI.

Elle a été effectuée sur la base d'une liste nominative du personnel en appliquant des hypothèses actuarielles modulant l'indemnité à retenir. Sont notamment pris en compte, l'indemnité à partir du salaire à terme, la probabilité de survie et la probabilité de présence. La méthode utilisée, conforme à la norme IAS 19 révisée, est la méthode rétrospective avec prise en compte du salaire en fin de carrière. Elle consiste à retenir l'ancienneté acquise à la date de l'évaluation modulée des hypothèses indiquées. Le montant retenu est ensuite majoré de charges sociales estimées. Le montant total s'élève ainsi à 81 069 €.

Ce montant n'a pas été réajusté en 2010, compte tenu d'une masse salariale et d'une ancienneté équivalente à 2009.

7.4.2 Emprunts garanties par des sûretés réelles

L'Association a bénéficié notamment de la garantie de collectivités territoriales :

EHPAD G. ROSSET / EHPAD LA FORET :

CE IDF - EHPAD G ROSSET PLS : 6 616 K€
CE IDF - EHPAD FORET PLS : 1 930 k€ + 630 k€ (deuxième tranche : 72 lits)

L'emprunt PLS est assorti d'une hypothèque conventionnelle de premier rang et sans concurrence PARI-PASSU en principal.

EHPAD G ROSSET CNAV taux zéro : 309 k€
EHPAD FORET CRAM taux zéro: 264 k€

Garantie d'emprunt à taux zéro : caution - société SOGAMA (crédit associatif)

EHPAD MOUANS :

DEXIA - EHPAD MOUANS PLS : 8 283 k€, maximum débloqué sur 2009 à hauteur 6 276 244 k€

Garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour la Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence et 50% pour le département des Alpes-Maritimes

EHPAD ST NAZAIRE :

CDC - EHPAD ST NAZAIRE PLS : 4 293 k€
CDC – EHPAD ST NAZAIRE PHARE : 1 707 k€
CRAM taux zero – 541 K€

Garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour la Commune de St Nazaire
et 50% pour le département de Loire-Atlantique

EHPAD CHATEAU :

CDC - EHPAD CHATEAU PLS : 4 000 k€

Garantie d'emprunt à hauteur de 100 % pour le département des Pyrénées-Atlantiques.

7.4.3 Engagement donné

L'Association a donné une garantie bancaire à première demande au cessionnaire de la construction situé à PORNICHET d'un montant de 325 000 €.

7.5 DONS ET LEGS

L'association, reconnue d'utilité publique est habilité à ce titre à percevoir les dons et legs.

Le montant des dons pour 2010 est de 15 304 €. Ils proviennent soit des adhérents soit des membres du Conseil d'Administration.

Le montant des legs est de 234 411.56 €

LEGS M. FOULATIERE : 184 411,56 €
LEGS M. GENTE : 50 000,00 €

7.6 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Honoraires facturés au titre de la mission légale :
23 962 € HT soit 28 659 € TTC